

23.01.2017 - 14:00 Uhr

Taxisuisse: Plus fort à l'avenir - engagement pour des conditionscadre équitables

Bern (ots) -

TaxiSuisse, le groupe professionnel Taxi de l'association suisse des transports routiers ASTAG relève les défis numériques de la mobilité avec succès. L'utilisation des applications Smartphone présente de nouvelles opportunités pour une qualité accrue et une écoute de la clientèle. Comme organisation faîtière unique de l'industrie des taxis en Suisse, c'est la raison pour laquelle TaxiSuisse cherche à établir une collaboration avec les opérateurs principaux des applications en matière de mobilité. Toutefois, le point central est que les mêmes conditions-cadre soient valables pour tous les prestataires.

La lutte pour la qualité et la concurrence loyale au sein de la branche des taxis sont les préoccupations principales de TaxiSuisse, le groupe professionnel Taxi de l'association suisse des transports routiers. Avec les interventions de Philippe Nantermod et Fathi Derder, lesquelles ont été acceptées par le Conseil national et le Conseil des Etats, le premier pas a déjà été fait. Une procédure de vérification, une révision et, le cas échéant, une suppression de l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos (OTR 2) en vigueur actuellement sont exigées. Du point de vue de TaxiSuisse, la version révisée des conditions-cadre juridiques doit être impérativement utilisée afin de supprimer les zones d'ombre légales existantes. Il faut, en particulier, des dispositions claires pour les offres comme «UberPop» qui, jusqu'à présent, sont sur le marché sans observation des exigences usuelles pour les exploitations de taxis.

Des conditions-cadre limpides pour tous

Le but de TaxiSuisse est de faire en sorte que les mêmes conditions-cadre s'appliquent fondamentalement à tous les acteurs du marché. «Jusqu'à présent, il n'a pas été garanti que les nouveaux prestataires de service observent les dispositions légales, comme il est exigé pour nous, nous les détenteurs de taxis», constate le président du groupe professionnel, Christoph Wieland, lui-même à la tête d'une entreprise de taxis à Fribourg et à Morat. Il existe d'importantes différences relatives, entre autre, aux exigences de la formation pour les conductrices/conducteurs, à l'observation de la durée et du repos légaux et au rachat de véhicules pour le transport de personnes à titre commercial, avec toutes les conséquences qui en résultent du point de vue actuariel.

Engagement pour des chaînes de transport sans faille En outre, TaxiSuisse s'engage pro-activement pour une attention renforcée de l'industrie des taxis en ce qui concerne la planification de la mobilité. L'importante signification du taxi comme complément aux transports publics (mot-clé «premier et dernier kilomètre») doit être soulignée et renforcée grâce à des discussions avec les autorités et les prestataires de mobilité leaders. De plus, il prévaut de saisir l'occasion offerte par la numérisation. Les applications Smartphone ont notamment un fort potentiel. A ce propos, des discussions relatives à une application nationale pour la mobilité sont déjà en cours.

TaxiSuisse aborde nouvellement avec confiance les défis de l'avenir. Lors de la dernière assemblée des délégués 2016, Christoph Wieland a été élu nouveau président du groupe professionnel. Il est assisté par le vice-président Felix Engelhard, entrepreneur de taxis de Zurich.

Contact:

Informations supplémentaires:

ASTAG Association suisse des transports routiers

Stefan Huwyler 079 390 45 56

Berne, le 23. janvier 2017